

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 31/05/11

Reçu en Préfecture le : 01/06/11

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du lundi 30 mai 2011 D-2011/315

Aujourd'hui 30 mai 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 17h20 à 18h00 M.Hugues MARTIN)

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, M.Michel DUCHENE (présent jusqu'à 17h30), Mme Chantal BOURRAGUE (présente jusqu'à 17h50), Mme Sylvie CAZES (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 17h55), Mr Matthieu ROUVEYRE (présent jusqu'à 17h30)

Excusés:

Monsieur Anne-Marie CAZALET, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

Gestion de la bibliothèque municipale et des bibliothèques des établissements bordelais. Migration du Progiciel Absys vers AbsysNET. Maintenance du Progiciel AbsysNET. Signature du Marché. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Ville de Bordeaux s'est dotée, en 1999, du progiciel de gestion bibliothéconomique Absys (AB6) de la société GFI, pour gérer l'ensemble du réseau des bibliothèques de la Ville.

A ce jour, ce logiciel équipe la bibliothèque Mériadeck, les 9 bibliothèques de quartier, le bibliobus, 4 bibliothèques d'établissements bordelais (Conservatoire, Ecole des Beaux-arts, Archives, Jardin Botanique) et sera déployé progressivement dans l'ensemble des bibliothèques des établissements de la ville (CAPC, Musée d'Aquitaine, Centre Jean Moulin, Musée des Beaux-Arts, Musée des Arts décos, Muséum d'Histoire naturelle).

Cette application permet de gérer les 36 000 lecteurs ainsi que les fonds documentaires et leur catalogage, soit 870 000 notices bibliographiques et 1 250 000 exemplaires. Elle assure également la gestion de 1 235 000 prêts par ans, ainsi que la gestion des acquisitions, des périodiques et du budget.

L'application de recherche documentaire est accessible par les usagers sur place ou à distance via bordeaux.fr. Elle leur permet notamment de rechercher des ouvrages dans l'ensemble des fonds documentaires des bibliothèques, de consulter leur compte lecteur, de prolonger leurs prêts.

Afin de s'assurer d'une évolution cohérente et pérenne de son système d'information, la Ville souhaite conclure avec la société GFI, au titre des droits exclusifs qu'elle détient, un marché négocié sans mise en concurrence afin d'assurer :

- la migration du logiciel Absys vers la solution AbsysNET,
- la maintenance évolutive et corrective du logiciel AbsysNET
- les formations spécifiques,
- la maintenance évolutive, corrective et adaptative des bases de données et de l'infocentre

La dépense de migration est estimée à 100 000 € HT et la maintenance annuelle à 36 000 € HT.

Le marché à bons de commande sera conclu sans minimum ni maximum pour une durée de 4 ans.

En conséquence, et suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, en application des articles 35-II 8° et 77 du Code des Marchés Publics.

Les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, articles 6156, 6228, 6184, 6188, 2031, 205 et 232.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE